

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LE DOMAINE DES RAPIDES

POUR LES TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets :
Michel Beauchemin

POUR L'IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Roland Degagné
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
José-Thedy Telfort
- ◆ Agente de location :
Monique Augustin
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Tenez-vous loin des nacelles, des échafaudages, des conteneurs et des autres pièces d'équipement de l'entrepreneur;
- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures;
- Surveillez les enfants afin qu'ils évitent de se blesser dans les trous de la chaussée, avec des clous ou autres rebuts;
- Ne jetez aucune ordure ménagère dans le conteneur de l'entrepreneur.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Rédaction
Elaine Caire

Révision
Services d'édition Guy Connolly

Conception graphique
Communication Art & Graf

Montage graphique
Optik Design inc.

Habitations Le Domaine des Rapides

INFOCHANTIER

Informier • consulter • améliorer

Novembre 2008 - Volume 1 - Numéro 1 - Office municipal d'habitation de Montréal

1,7 million de dollars investis aux habitations Le Domaine des Rapides en 2008-2009

Depuis octobre, et jusqu'au printemps 2009, 1,7 million de dollars seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Le Domaine des Rapides. Plusieurs améliorations durables et sécuritaires sont au programme : entre autres, l'étanchéité de la brique, des portes et des fenêtres, l'installation d'un mur solaire et celle de certains nouveaux modèles de fenêtres.



Nous sommes bien conscients que ces travaux engendreront certains inconforts durant leur exécution, par exemple : un niveau de bruit plus élevé, de la poussière plus abondante, ainsi qu'un accès limité aux balcons et au terrain du bâtiment.

Nous tenons à vous rappeler que ces travaux sont temporaires et qu'ils amélioreront grandement le confort, la sécurité et la qualité des habitations. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Le 29 septembre dernier, en soirée, **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Michel Beauchemin**, directeur de projets, étaient présents aux habitations Le Domaine des Rapides pour une séance d'information. Lors de cette rencontre devant 40 personnes à la salle communautaire, ils ont présenté le programme des améliorations prévues dans l'immeuble, l'échéancier et le rôle des locataires dans la bonne marche des travaux.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Rénovation, réparation et amélioration	Pourquoi?	Résultat
La réfection de la maçonnerie se fera progressivement; la brique sera retirée, nettoyée et réinstallée.	Au fil des saisons, les intempéries, pluie, neige et vent, finissent par éroder la brique et la fragiliser.	Meilleure étanchéité et sécurité accrue
La réfection de la toiture implique le remplacement de la surface et un travail d'isolation.	Le toit manque d'étanchéité et sa surface est, par endroits, abîmée.	Meilleure efficacité énergétique et apparence plus soignée
Le parement métallique sera remplacé.	Le parement sera plus performant et le couronnement, plus esthétique.	Meilleure performance et harmonie visuelle
Une marquise (toit) sera installée au-dessus du balcon communautaire.	La nouvelle marquise permettra une déviation de l'accumulation d'eau vers le drain situé sur le toit.	Meilleure protection du balcon et des usagers
Les portes de balcon et les contre-portes seront remplacées.	Ces nouvelles portes et contre-portes seront désormais en acier isolé; mieux isolées, elles seront en outre plus faciles à ouvrir et à fermer.	Meilleure isolation et plus belle apparence
Un mur solaire sera installé.	Le mur solaire facilitera la récupération de la chaleur.	Meilleur rendement énergétique
Le système de ventilation sera rénové.	Le système de ventilation amélioré permettra une meilleure circulation de l'air.	Meilleure performance de la ventilation
Les fenêtres seront remises en état dans les chambres à coucher. Les fenêtres des aires communes — corridors et cages d'escalier — seront remplacées.	Les fenêtres, une fois calfeutrées ou changées, assureront une température plus égale à l'intérieur du bâtiment.	Meilleure étanchéité et apparence plus soignée
Les tapis en simili-gazon sur le plancher de béton des balcons seront changés par l'équipe d'ouvriers.	Les tapis en simili-gazon sont en mauvais état et accumulent de l'humidité néfaste pour l'intégrité du bâtiment.	Plus grande qualité et solidité du bâtiment

QUAND?

L'ensemble des travaux devrait s'effectuer entre les mois d'**octobre** et de **décembre** 2008, à l'exception de la réfection de la maçonnerie qui s'achèvera au printemps 2009 sur deux façades de l'immeuble : celle du côté nord et celle à l'arrière du bâtiment.

Veillez consulter les avis généraux placés à l'entrée de l'immeuble pour connaître les travaux à venir dans l'immeuble. Il est toutefois difficile à ce stade d'établir avec précision une date pour chacun des travaux étant donné :

- ✓ la disponibilité des matériaux nécessaires;
- ✓ les délais de livraison;
- ✓ les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

DURÉE DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

Au jour indiqué par l'entrepreneur, des ouvriers devront entrer dans votre logement pour changer les portes et les fenêtres. Cependant, pour faire le travail de finition tel que des retouches de peinture et l'installation des cadrages, les ouvriers pourraient être appelés à revenir une seconde fois.

RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR

L'entrepreneur prendra rendez-vous avec vous pour fixer le jour et l'heure de la venue des ouvriers qui effectueront les travaux de rénovation à votre domicile. **Veillez lire les avis affichés sur la porte de votre logement.**

PRÉPARATION DE VOTRE LOGEMENT

Pour la date prévue à l'avance avec l'entrepreneur :

- ✓ retirez les plantes, les rideaux, les meubles et les autres articles encombrants qui se trouvent devant les portes et les fenêtres afin de faciliter le travail des ouvriers;
- ✓ enlevez les climatiseurs devant les fenêtres et les antennes paraboliques du balcon;
- ✓ retirez les objets du balcon communautaire en vue de l'installation de la marquise;
- ✓ **Ayez quelqu'un à la maison** au moment indiqué par le rendez-vous, que ce soit vous ou quelqu'un de confiance qui peut être présent à votre place.

L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Au cours des travaux, votre collaboration sera nécessaire, que ce soit pour retirer les meubles et objets devant les portes et fenêtres ou pour tout autre motif relatif aux améliorations.

Soyez attentif aux avis de l'entrepreneur : message téléphonique ou note dans votre boîte à lettres, note sur la porte de votre logement ou avis à l'entrée de l'immeuble.

La société Cheminée Lining.e inc. est l'entrepreneur responsable de la réalisation des travaux d'amélioration des habitations Le Domaine des Rapides.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, cet horaire pourrait être prolongé si la bonne marche du chantier l'exigeait. Veuillez noter qu'au cœur de l'hiver, un ralentissement des travaux est à prévoir.

EN CAS D'ABSENCE

Si, pour une raison majeure, vous prévoyez que personne ne sera présent dans votre logement au moment indiqué pour les travaux, nous vous demandons de remplir une feuille de consentement qui autorisera l'entrepreneur, accompagné d'une personne de l'OMHM, à entrer dans votre logement en votre absence. Vous pourrez vous procurer cette feuille à la roulotte de chantier; nous vous prions de la retourner au même endroit.

Cette feuille devra comprendre :

- ✓ Votre nom :
- ✓ Votre adresse complète avec le numéro de votre logement :
- ✓ Votre numéro de téléphone :
- ✓ La date d'autorisation de l'accès :
- ✓ Votre signature :